

Mon gouvernement est d'accord avec les amendements proposés aux annexes du Traité entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique et le gouvernement du Canada concernant les thoniers (thon blanc) du Pacifique et leurs privilèges portuaires, et est également d'accord avec les modalités proposées concernant les actions bilatérales coordonnées à l'égard des allocations de prises futures pour la pêche du thon blanc. En conséquence, la note de Votre Excellence ainsi que la présente note donnée en réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de la deuxième note d'un échange subséquent de notes confirmant l'achèvement de toutes les procédures internes nécessaires à son entrée en vigueur par chacune des Parties.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour la Secrétaire d'État :

David Balton